

COMMUNE DE BEAUVECHAIN

Séance du 28 avril 2025

Affaires générales

LE CONSEIL COMMUNAL

Agent traitant :	
Chef de service :	
Directeur financier :	
Directrice générale :	
Collège/Conseil :	

IPFBW - Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2025 - Approbation des points portés à l'ordre du jour de cette assemblée.

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment l'article L1523-12;

Considérant l'affiliation de la commune à l'IPFBW;

Considérant que la commune a été convoquée à participer à l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2025 par courrier daté du 16 avril 2025;

Revu sa délibération du 24 février 2025 désignant comme délégués communaux aux assemblées générales de l'intercommunale IPFBW:

Pour la majorité:

- GILSON Freddy
- ROUGET Lionel
- VAN de CASTEELE Bruno
- WIAUX Brigitte

Pour la minorité:

- FRANCHIMONT Quentin

Considérant les points portés à l'ordre du jour de cette assemblée;

Considérant que la commune souhaite, dans l'esprit du décret précité, jouer pleinement son rôle d'associé, qu'il importe dès lors que le Conseil communal exprime sa position à l'égard des points portés à l'ordre du jour de cette assemblée;

Sur proposition du Collège communal;

Après en avoir délibéré;

DECIDE :

Article 1. D'approuver aux majorités suivantes les points ci-après inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2025 de l'intercommunale IPFBW:

1. Rapport de gestion de l'Organe d'administration sur les activités de l'intercommunale durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 (pas de vote).
2. Par voix pour, ... voix contre et abstention:
Approbation des comptes annuels et de la répartition bénéficiaire de l'exercice 2024.
3. Rapport du réviseur (pas de vote).
4. Rapport du Comité de rémunération et rapport de rémunération (pas de vote).
5. Par voix pour, ... voix contre et abstention:
IPFW (ex GIE) - Dissolution
6. Par voix pour, ... voix contre et abstention:
Décharge à donner aux administrateurs.

7. Par voix pour, ... voix contre et abstention:
Décharge à donner au réviseur.
8. Par voix pour, ... voix contre et abstention:
Renouvellement des administrateurs.
9. Par voix pour, ... voix contre et abstention:
Désignation du nouveau Réviseur.

Article 2. De charger ses délégués à cette assemblée de se conformer à la volonté telle qu'elle est exprimée à l'article 1er ci-dessus.

Article 3. De charger le Collège communal de veiller à l'exécution de la présente décision.

Article 4. De transmettre la présente délibération à l'intercommunale IPFBW.